

République française
 Département de la
 Haute-Savoie
 Arrondissement de
 Thonon- Les- Bains
 ...
**Commune de
 CERVENS**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CERVENS

SEANCE ORDINAIRE DU 19 MARS 2024 à 19 H 30

Convocation
 du 07/03/2023

**Nombre de
 conseillers :**

En exercice : - 13
 Quorum : ----- 07
Présents : --- 12
 Absents : ----- 01
 Pouvoirs : ----- 01
 Votants : ----- 13

VOTE

Pour : ----- 13
 Contre :----- 00
 Abstentions :-- 00

L'an deux mille vingt-quatre le dix-neuf mars à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de CERVENS dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Maire.

Etaiet présents : CALLENDRIER Michèle/ CHATEAU Baptiste / CHATEL Christophe/ DECOMBARD Coralie/ FAVRAT Florent / KELLER Sophie/ LEYDIER Serge/MASSON Thibault/ NOEL Ruta / PROFFIT Thierry/ THOMAS Gil/ VUARGNOZ Catherine.

Absents excusés : SANDRAL Linda donne pouvoir à Serge LEYDIER

Secrétaire de séance : KELLER Sophie

OBJET : Vote du budget primitif principal 2024.

**Décisions
 budgétaires**

**Délibération
 N°2024-11**

**Délibération Certifiée
 exécutoire,**

Télétransmise

Le : 29/03/2024

Reçue en Préfecture

Le : 29/03/2024

Mise en ligne sur le site
 de la commune

Le : 29/03/2024

Le Maire **Gil THOMAS**



LE MAIRE présente à l'assemblée le projet de budget primitif du budget principal de la commune pour l'exercice 2024.

Il le soumet au vote du conseil municipal selon les montants équilibrés en recettes et dépenses pour les sections de fonctionnement et d'investissement résumés dans le tableau suivant :

		Fonctionnement	Investissement
DEPENSES	Opérations réelles	2 076 620.79	985 706.80
	Opérations d'ordre	42 451,00	15 855,00
	Résultat reporté		219 314.69
	RAR		10 284.00
	TOTAL DES DEPENSES	2 119 071.79	1 231 160.49
RECETTES	Opérations réelles	1 735 816	959 110.80
	Opérations d'ordre	15 855,00	42 451,00
	Affectation au compte 1068		196 598.69
	Résultat reporté	367 400.79	
	RAR		33 000.00
TOTAL DES RECETTES	2 119 071.79	1 231 160.49	

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité ;

⇒ VOTE le budget primitif du budget principal 2024 pour des montants équilibrés en recettes et en dépenses de :

€ **2 119 071.79** euros pour la section de fonctionnement
 € **1 231 160.49** euros pour la section d'investissement.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits,
 Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Gil THOMAS

La secrétaire
Sophie KELLER

